



Ingrédients pour un nouvel an meilleur : solidarité, équité, courage, ténacité et audace !

Quand le bilan de l'année écoulée s'achève, vient le temps des projets de l'an nouveau nourri de vœux positifs et bâtisseurs. Une année au cours de laquelle nous saurons nous unir toujours plus nombreux, au sein de nos structures départementales apicoles pour faire face aux défis environnementaux ou économiques, et garantir la sauvegarde de l'apiculture, tout en participant à la construction d'un modèle sociétal durable dans un monde en perpétuel mouvement. Et la croissance spectaculaire du nombre total d'adhérents aux structures affiliées auprès du SNA l'an passé atteste la nécessaire solidarité et nous encourage à rester mobilisés et déterminés plus que jamais.

Notre programme d'actions pour 2023 débutera dès le mois de janvier par une réunion de travail avec le Conseiller en Agriculture de Madame Élisabeth BORNE, Première Ministre. Avec pour objet le devenir de l'Interprofession, suite à notre démission et celles de nos confrères de l'UNAF et de la Coordination rurale. Le seul retrait de nos deux syndicats apicoles, majoritaires de par leur nombre d'adhérents possédant plus de 50 ruches, retire à l'Interprofession sa représentativité légale concernant la partie amont de la filière apicole, ce qui l'empêche de justifier le prélèvement de la cotisation volontaire étendue (CVE) par la MSA. Nous indiquerons prochainement aux apiculteurs concernés la procédure à suivre pour contester et geler provisoirement le paiement de celle-ci, dans l'attente d'un retour à l'équilibre démocratique en son sein et à l'indispensable équité.

Compte tenu de la pertinence des actions sanitaires que nous avons initiées ces deux années passées, et dans l'attente d'un engagement urgent, ambitieux et efficace de l'État, nous poursuivons les différents plans de lutte collective préventive (frelon asiatique) et de surveillance (*Aethina tumida*), suivis par nos adhérents et nos soutiens habituels. Pour lutter avec ténacité contre les impacts négatifs de certains pesticides, nous opposer aux dérogations relatives aux néonicotinoïdes, dénoncer les reculades incessantes de Bruxelles en matière de réduction des pesticides, et nous méfier des doubles discours des différentes COP, nous maintiendrons nos partenariats avec les ONG telles que BeeLife, Secrets Toxiques et Terre d'abeilles, ainsi qu'avec l'association des Apiculteurs professionnels européens (EPBA) dans nos actions communes aux niveaux national et

européen. Nous resterons impliqués au sein du groupe de travail « Méthodes-Abeilles » pour développer de nouveaux tests d'évaluation d'impact des pesticides vis-à-vis des pollinisateurs, préalablement à leurs autorisations de mise sur le marché.

Les ruchers-écoles, avec leurs cours d'initiation ou de perfectionnement, restent les meilleures voies pour acquérir les bases de l'apiculture. Ils sont les pépinières des apiculteurs de demain et les tremplins vers l'apiculture professionnelle ou les CFPPA. Afin qu'ils soient enfin reconnus par l'État et éligibles aux aides de FranceAgrimer, le SNA vient de créer l'Association pour le Développement des Ruchers-Écoles et la Protection des Pollinisateurs (ADREPP) qui accueillera, en son sein, tous les ruchers-écoles et défendra leurs droits. Les stages de formation continue, la recherche appliquée et l'innovation seront maintenus avec nos partenaires Apinov, FNGTA, ITSAP, et nos conseillers techniques et scientifiques.

Nous poursuivons, avec courage, la lutte contre les fraudes et le vol des ruches. Nous maintiendrons nos services auprès des structures apicoles adhérentes afin de faciliter leur fonctionnement : conseils, assurances apicoles, collecte de l'éco-contribution CITEO, abonnements groupés. Concernant *L'Abeille de France* (AdF), la satisfaction croissante de nos lecteurs et leurs compliments motivent toute l'équipe de la Rédaction et nos contributeurs pour vous offrir une revue toujours plus aboutie et passionnante. Et c'est avec enthousiasme que l'équipe de « AdF events » va organiser le plus grand événement international apicole de 2023, le 2^e Salon International du Matériel Apicole (SimApi) qui se tiendra à Avignon, du 17 au 19 novembre.

Pour conclure, je reprendrai la devise du Général de LATTRE de TASSIGNY : « *Ne pas subir !* ». Plus que jamais, ayons l'ambition de l'audace, créons des occasions pour échanger, projeter et construire. Maintenons la richesse précieuse des moments de partage pour raisonner ce monde meurtri par les guerres, pour stopper les privations de liberté et retrouver une paix sanitaire.

Avec les meilleurs vœux de bonheur et de santé du Conseil d'administration du SNA et de *L'Abeille de France* pour 2023. ●